

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 fr. 50. Abonnement annuel: 80 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 35 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Le parapluie du chef

Il y a quelques mois, le commandant de la police lausannoise dénonçait l'un de ses agents à la justice pour avoir giflé un prévenu impossible à maîtriser.

Un chef qui lâche un subordonné, c'est *a priori* choquant. Les policiers se sont indignés et le public a pris parti dans la presse. En revanche, l'Etat de Vaud a soutenu le commandant, renvoyant les critiques à l'article 302 du nouveau Code de procédure pénale. Celui-ci oblige en effet les autorités de la police à dénoncer toute infraction constatée ou vraisemblablement commise. C'est une exigence qui s'inscrit dans le renforcement général du contrôle social sur l'individu.

Cela dit, la distance qui subsiste toujours entre la règle générale et la situation particulière laissait tout de même une certaine marge d'appréciation au commandant.

La police travaille dans des situations limites, étant aux premières lignes du combat de l'ordre contre le désordre. Contrairement au citoyen ordinaire, elle a le droit de recourir à la contrainte phy-

sique, ce qui lui crée un statut un peu en marge de la société. Il lui arrive de devoir parler le langage de la violence à ceux qui n'en comprennent pas d'autre. La proportionnalité doit être respectée, le procédé ne saurait devenir ordinaire, mais la situation appelle parfois l'acte de force qui ramène le calme. Ce fut le cas en l'occurrence. Le prévenu n'a d'ailleurs pas porté plainte contre l'agent.

Le métier de policier se singularise de deux manières: d'abord par les dangers physiques et psychologiques qu'il court quotidiennement et qui lui valent des égards particuliers; secondement par la possibilité qu'il a d'abuser de son pouvoir sur les prévenus voire sur le simple citoyen, ce qui appelle une discipline d'autant plus stricte.

Ces deux caractéristiques inspirent au chef un double souci. Il n'obtiendra un plein engagement de ses hommes que s'ils le savent toujours prêt à ouvrir son parapluie pour les protéger contre les bureaucrates enkystés dans la hiérarchie, les politiciens attentifs à préserver leur réputation d'«humanistes» et les

journalistes prompts à dénoncer les «ripoux» sur de simples bruits, les uns et les autres trop éloignés du terrain pour apprécier justement les modalités de la répression. En sens inverse, le chef ne pourra bien défendre ses troupes que si les politiques, les médiatiques et la population dans son ensemble sont convaincus qu'il en a la maîtrise.

La rigueur du commandement et le soutien que le chef assure à ses subordonnés sont les deux faces de la même fonction, les deux expressions extérieures et simultanées de l'autorité. S'il ne défend pas sans réserve ses policiers et leurs actions, le chef apparaîtra comme un homme sans autorité, un rouage administratif, un *apparatchik* utilisant son parapluie pour se mettre lui-même, et lui seul, à l'abri d'éventuels reproches («il savait, et il n'a rien dit...») et se défausser confortablement sur un pouvoir de décision plus lointain.

Quant aux policiers, ils se précautionneront eux-mêmes en évitant les situations scabreuses où leur présence serait pourtant requise. En même temps, c'est la respon-

sabilité du chef de diriger les pratiques de ses policiers de façon à ce qu'il puisse les défendre sans réserve. A défaut, la police devient un Etat dans l'Etat, substituant son intérêt particulier au bien commun politique, inspirant la crainte et le mépris à la population... et augmentant à terme le désordre public qu'elle a pour tâche de prévenir ou de contenir.

Les actes de force du policier ne peuvent être jugés qu'en relation avec la situation concrète. C'est dire que le commandant de la police était le mieux placé pour juger si, étant donné le comportement du prévenu, le coup donné était une réponse adéquate ou s'il constituait un abus, une bavure due à une perte de contrôle. Dans ce dernier cas, il lui revenait de convoquer son subordonné et de lui laver la tête.

Il lui revenait aussi de constater que la faute révélait une insuffisance de sa part dans la conduite des hommes, ce qui lui faisait un devoir d'assumer le tout et de s'en tenir là.

OLIVIER DELACRÉTAZ

La disparition de l'âme

L'abolition progressive du christianisme exige de nous le sacrifice de nos consciences. Telle est la condition *sine qua non* de l'époque à venir, c'est-à-dire la nôtre. L'homme nouveau n'agira plus selon sa conscience. Il n'aura plus accès au sentiment moral qui lui permettait de faire le bien et de combattre le mal; il agira uniquement selon son désir personnel. Satisfaire sans tarder ses plaisirs, ses lubies, ses perversions restera son unique motivation dans une société entièrement soumise à l'épanouissement personnel. Indifférent à la vérité, il n'est plus qu'intensité de sensations.

De cette nouvelle donne, il ressort que l'humanité désormais se consacre exclusivement à profiter à fond de la vie ici-bas. Puisque le ciel est vide et qu'il n'y a plus rien après, on se contente de revendiquer le droit de jouir de la vie sans modération, et de satisfaire tous ses désirs, même les plus inavouables; on chassera sans merci tout ceux qui causent des frustrations et empêchent les gens de vivre leurs petits bonheurs individuels. De cette espèce de pantin morbide, ce néo-sujet, cet *homo festivus*¹, Philippe Muray a donné le portrait exact.

Mais l'évolution suit son cours. Le néo-sujet subit des mutations terrifiantes. En cette deuxième décennie du XXI^e siècle, il dégénère en post-sujet. Dans *Egobody*, le philosophe français Robert Redeker dessine les contours de cette décomposition². La disparition de l'âme, siège de la conscience, va de pair avec l'adoration du corps, le bien-être physique dans toutes ses dimensions. Désormais, le corps, centre de

toutes les jouissances de l'*homo festivus*, impose sa loi: le corps remplace Dieu. Là où l'*homo festivus*, avatar de mai 68, revendique son droit au plaisir illimité, l'*homo animalis* ne revendiquera plus rien. Il n'en aura tout simplement plus les moyens intellectuels et culturels, ayant déjà trop régressé vers l'état animal.

«La tyrannie de l'épanouissement», comme l'appelle si bien Redeker, s'acharne à éradiquer les maladies. La dissociation du corps et de l'âme formait l'ancien socle de la société chrétienne selon laquelle le corps périt mais l'âme est éternelle. Désormais, nous ne sommes plus que notre corps, dit Redeker. Selon lui, le rejet de la vieillesse, de la maladie et de la mort résulte de «l'absorption de l'âme et du moi, ou de l'ego, par le corps». La thèse d'*Egobody* consiste à dire que, sans la mort de l'âme, les domaines de l'anthropotechnie n'auraient pas pu se développer. En effet, puisque l'âme qui est le siège de la promesse du Salut de chacun disparaît, il ne reste plus que le corps. Ce corps objet de tous les cultes et de tous les soins pour qu'il dure, pour qu'il reste beau, jeune, désirable. Toutes les techniques pour modifier l'homme – le clonage, les cellules souches, les mères porteuses, les thérapies génétiques – n'ont qu'un seul but, l'éternelle jeunesse, l'élimination de la mort dans la conscience de l'homme. L'*Egobody*, c'est-à-dire l'homme moderne, rêve d'immortalité mais il refuse de mourir pour elle. Il ne croit pas qu'il va mourir. Ce qu'il désire, c'est se régénérer perpétuellement, grâce à la médecine

et à la pharmacie. C'est la lutte contre le vieillissement et la mort à coups de *fitness*, de cosmétiques, d'implants et de greffes. C'est aussi, en même temps et de manière tout à fait cohérente, la lutte contre tout ce qui, de près ou de loin, met en péril l'immortalité biologique et matérielle de l'homme, à savoir les pollutions, le tabagisme, l'alcoolisme, la saleté, l'insécurité, les épidémies, les OGM, l'énergie nucléaire, etc. Or Redeker nous rappelle à raison que «la mort est aussi une initiation au sens où la pensée anticipatrice de la mort fait découvrir à l'être humain la valeur de la vie».

Dans son livre, qui traite de la révolution anthropologique, Redeker dresse le portrait de l'homme nouveau, l'être sans souci. Contrairement aux animaux, l'homme est capable de se regarder mourir, il est conscient de sa finitude. Cette conscience génère chez lui le souci, qui est «la matrice de l'intériorité». Il a souci de son âme, souci d'autrui, souci de soi et du monde. Les notions de péché et de Salut transcendant sont intimement liées au souci existentiel de l'homme. Le péché pose le cadre des limites que l'homme chrétien a le souci de ne pas transgresser s'il aspire au Salut. A partir de là, Redeker développe une thèse remarquable. Il dit que la pensée du péché originel protégeait contre le totalitarisme, contre le fanatisme constructiviste de l'homme nouveau tant qu'elle était largement partagée. «Totalitarisme et prométhéisme anthropologique ne peuvent surgir qu'après la mort de Dieu.»

Le monde chrétien s'est construit sur l'imperfection originelle de

l'homme et sur son acceptation sous le signe du péché originel. L'homme chrétien connaissait ses limites et acceptait sa finitude. Ainsi, explique Redeker, le péché était une réalité protectrice contre la fabrication de l'homme nouveau. Le lent effondrement du monde chrétien, provoqué dans un premier temps par les Lumières et ensuite par le marxisme, a libéré le rêve d'un homme parfait dans un monde illimité. Tandis que le christianisme avait le courage de se résigner à l'homme, le monde moderne entreprenait de le détruire et propageait l'avènement de l'homme nouveau, un homme abstrait, irréel et sans limite. Cet homme nouveau, centre de l'univers, entièrement dépourvu d'humanité car trop parfait pour être humain, a constitué le fond de commerce de tous les systèmes totalitaires du XX^e siècle, communisme, nazisme, fascisme. Redeker nous montre que l'homme nouveau n'est pas mort. Au contraire, il réapparaît aujourd'hui sous la forme d'*Egobody*, cet animal nouveau programmé à haïr son âme, à la tuer, à tuer sa finitude en se servant de nouvelles technologies que la science est avide de développer au nom du sacro-saint progrès, car dans le nouveau conformisme antihumain de type égalitaire, tout sera désormais possible.

LARS KLAWONN

¹ Philippe Muray, *Festivus, festivus*, Editions Fayard, 2005.

² Robert Redeker, *Egobody, La fabrique de l'homme nouveau*, Editions Fayard, 2010.

Suivez le guide

L'Hôtel de Ville

Notre balade historique nous amène en face du bâtiment de 1675 où siègent nos autorités municipales. Un premier Hôtel de Ville avait été construit en 1468 après la fusion (déjà!) des quatre quartiers de la ville basse: la Palud, le Bourg, Saint-Laurent, le Pont. Si on se rend au Forum, on trouve à gauche, au départ d'une des arcades, le plus ancien écusson de Lausanne porté par deux anges, reste du premier Hôtel de Ville et témoignage de la piété des Lausannois de cette époque.

Franchissons la porte d'entrée et montons quelques marches. Deux peintures de l'artiste Clément datées de 1937 nous accueillent. Elles sont consacrées à Davel qui lui aussi a gravi cet escalier le 31 mars 1723. Il venait exposer son plan de libération du Pays de Vaud aux autorités lausannoises. On fit semblant d'être d'accord avec lui pour mieux le trahir et le livrer à la justice le lendemain.

Mais ce n'est pas cet épisode que représentent les peintures. A gauche, nous avons le jeune Jean Daniel Abram Davel adolescent, dans un décor d'une maison vigneronne. Une mystérieuse jeune fille lui fait cette prédiction: «Vous serez un instrument d'élite entre les mains de Dieu.» Pieuse légende? Non, événement historique. Davel lui-même a raconté au cours de son procès cet épisode de sa jeunesse. Cette prédiction mystérieuse l'a accompagné tout au long de sa vie et sa tentative de libérer

son Pays lui est apparue comme l'accomplissement de cette vocation.

D'où venait cette «belle inconnue»? Une Savoyarde engagée pour travailler à la vigne? Une jeune fille des Cévennes protestantes où dans la clandestinité s'était développé un mouvement que l'on nommerait aujourd'hui «charismatique», comme le suggère l'historien H. Vuilleumier?

A droite, Davel est proche de sa mort. Revêtu de sa tunique rouge, le major est en marche le 24 avril du Château Saint-Maire à Vidy où aura lieu l'exécution. La route sera longue, surtout pour un condamné qui, quelques jours auparavant devant le tribunal, a subi la question ordinaire et la question extraordinaire. Au-dessous de l'image, les paroles par lesquelles Davel a commencé son discours sur l'échafaud (LL. EE. de Berne l'y avaient autorisé à condition qu'il ne dise pas de mal du gouvernement): «C'est ici la plus excellente et la plus glorieuse journée de ma vie.» Si les Français ont Jeanne d'Arc, les Vaudois ont aussi leur héros mystique, convaincu que sa tentative procédait d'une inspiration divine.

Relevons en passant la rapidité de la justice de cette époque: 31 mars – 24 avril. Il est vrai qu'on ne recourait pas alors à toutes les expertises psychiatriques.

Montons maintenant au 1^{er} étage. Seules la salle des commissions et celle

des mariages n'ont pas subi de modernisation ces dernières années. La salle du Conseil communal, avec ses sièges en hémicycle et ses micros pour chaque conseiller, paraît très moderne. On a conservé pourtant une pendule de 1670, qui est toujours à l'heure, entourée d'une inscription latine. En traduction: «Par la concorde les petites choses croissent, la discorde les fait échouer misérablement.» Quiconque a suivi à la télévision ou dans son journal les délibérations partisans du parlement communal réalise combien cette maxime serait utile à nos conseillers. Mais la disposition de la salle fait qu'ils lui tournent le dos... et d'ailleurs, qui sait encore le latin?

Pénétrons maintenant dans la belle salle de la Municipalité. Depuis quelques années, sièges et tables sont modernes. C'est probablement utile à notre époque où papiers et ordinateurs prennent beaucoup de place. Mais un mobilier moderne dans une salle du XVIII^e siècle? Contentons-nous donc de nous attacher aux éléments historiques. A droite, au-dessus des fenêtres, des verres peints datant du premier Hôtel de Ville représentent, à côté des armes de la ville, les armoiries des quatre quartiers de Lausanne fusionnés en 1460. Aux quatre quartiers s'est adjoint en 1481 le quartier de la Cité qui s'est en partie émancipé du pouvoir de l'évêque et du chapitre. Désormais, toute la ville forme une seule commune.

A gauche, d'autres verres peints rappellent les funestes combourgeoisies en 1525 de Lausanne avec Berne et Fribourg. Funestes parce qu'elles permettront aux deux villes de s'immiscer dans les querelles lausannoises entre les bourgeois et l'évêque et d'éliminer l'influence du duc de Savoie. La politique ducale de rattachement de Lausanne au Pays de

Vaud dont elle était la capitale naturelle a ainsi échoué. C'est au nom de la combourgeoisie qu'un détachement de soldats lausannois participera en 1536 à la conquête bernoise et fribourgeoise de notre Pays. L'opération militaire achevée, les Lausannois seront obligés de rompre la combourgeoisie avec Fribourg, et Berne leur apprendra, par la bouche du bailli bernois installé au Château à la place de l'évêque, qu'ils ont cessé d'être des combourgeois pour devenir des sujets. La combourgeoisie avec Berne apparaît dans sa vraie lumière: un instrument de sa politique d'expansion coloniale.

Nous avons été souvent intrigués par la présence d'une clochette sur la table de la Municipalité. Jusqu'au jour où, arrivant avec une classe, nous trouvâmes un municipal en train de travailler dans la salle. Nous nous apprêtions à repartir pour ne pas le déranger, mais celui-ci nous invita aimablement à entrer et se déclara prêt à répondre aux questions des enfants. Bien sûr, on lui demanda: «Pourquoi la clochette?» – «Il arrive, nous dit-il, que lors des séances les municipaux soient en désaccord. On s'excite, le ton monte. Alors, le dernier entré à la Municipalité ou le moins bien élu des municipaux, qui a la garde de la clochette, est chargé de sonner. Chacun comprend, on se calme et la discussion normale reprend.»

Ces derniers temps, la clochette a disparu. N'en a-t-on plus besoin? Et qui a eu l'idée de l'introduire? Mme Jaggi? M. Delamuraz? Ou faut-il remonter plus haut? Beau sujet de thèse de doctorat pour un universitaire qui épluchera les procès-verbaux municipaux pour trouver la réponse à cette énigme historique.

ERNEST JOMINI

Une heure importante pour Crêt-Bérard, Maison de l'Eglise et du Pays

Lors d'un récent entretien du mercredi, le pasteur Pierre-André Pouly a évoqué ses quinze années de ministère à Crêt-Bérard. Rappelant les origines et l'histoire de la Maison de l'Eglise et du Pays, le pasteur Pouly a retracé les petits et les grands moments de l'institution qu'il a conduite jusqu'au 30 septembre dernier.

Lieu unique du patrimoine et de l'histoire récente du Canton de Vaud, Crêt-Bérard (la «colline du berger» en patois savoyard) a été construit sur les hauteurs de Puidoux entre 1949 et 1953 par des ouvriers et des jeunes gens de tout le Canton. L'impulsion en avait été donnée en 1948 par le pasteur Albert Girardet, aumônier des Jeunesses Paroissiales, lors d'un rassemblement au Palais de Beau-lieu à Lausanne. L'élan d'espoir et d'enthousiasme qui conduisit les travaux initiés par le pasteur Girardet s'inscrivait dans l'esprit d'après-guerre. Le magnifique site de Crêt-Bérard, dont le premier résident fut notre ami le pasteur Charles Nicole-Debarge, accueillit ainsi un établissement dédié d'abord à la jeunesse et dont la vocation à répandre la Parole du Christ s'est élargie au fur et à mesure que les infrastructures étaient modernisées et agrandies. L'emplacement lui-même témoigne de l'esprit de la Maison en offrant un cadre propice aux ressourcements et aux développements spirituels.

Le pasteur Pouly a débuté son ministère en 1998 et, sous sa conduite, l'institution a connu un constant rayonnement. En parallèle à sa mission traditionnelle d'hébergement de groupes et d'organisation de formations, de séminaires, de conférences, d'activités culturelles et d'accueil d'associations de toutes sortes, Crêt-Bérard s'est aussi professionnalisé pour répondre à l'évolution des besoins de ses hôtes. Une équipe compétente, appelée la Maison-née, a fidèlement soutenu le résident, contribuant à donner à Crêt-Bérard son

caractère particulier: un lieu de retraite et de développement spirituel, mais aussi un lieu apprécié des milieux associatifs et professionnels. Avec les nombreux travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments, le pasteur Pouly s'est révélé un gestionnaire avisé.

Il y a un aspect de Crêt-Bérard qui mérite d'être relevé au-delà de sa vocation d'accueil des groupes religieux et socio-professionnels, c'est le travail et les possibilités offertes à la jeunesse. Crêt-Bérard organise depuis longtemps des retraites d'enfants, qui permettent aux plus jeunes, durant les vacances d'été, de la première à la quatrième année primaire, de venir faire l'expérience d'une vie spirituelle authentique. Pour les plus âgés, Crêt-Bérard accueille aussi, dans son pavillon, des camps de catéchumène, de même que des week-ends de formation Jeunesse et Sport pour les JACK¹.

De nombreux et généreux dons ont permis à Crêt-Bérard de poursuivre sa mission et de faire bénéficier le Pays de ses apports spirituels, culturels et sociaux. Actuellement, Crêt-Bérard vit quelques mois de transition en attendant la venue du pasteur Alain Monnard, le futur Résident, à son retour de l'île Maurice.

Pour les retraitants comme pour les groupes issus de l'Eglise, Crêt-Bérard est une institution particulièrement précieuse aujourd'hui comme lieu vivant inscrit dans la fidélité à la parole du Christ. Depuis sa création, la valeur de ses apports ne s'est jamais démentie. Le Canton et l'Eglise sont reconnaissants du ministère du pasteur Pouly et se réjouissent des perspectives d'avenir.

LIONEL HORT

¹ JACK, «Jeune Accompagnant de Camp de K-téchsime» de l'Eglise Evangélique Réformée Vaudoise.

Qui a écrit cela?

Crise de vocations, églises vides, pasteurs surmenés par de nombreuses activités régionales ou missionnaires: l'Eglise réformée vaudoise va mal. Pour tenter d'attirer de nouveaux fidèles, les paroisses innovent, élargissent les liturgies, font dans le culte événementiel. Selon l'auteur de notre citation, elles ont tout faux:

Les églises se demandent ce qu'elles font de faux. Elles inventent en vain toutes sortes de cosmétiques censées arrêter leur déclin. Elles se demandent rarement ce qui faisait leur succès il y a cinquante, septante ou nonante ans.

Vers 1900 – à la Belle Epoque – les églises étaient presque vides. Elles furent pleines après la boucherie de 14-18. Elles le furent à nouveau pendant la montée du nazisme, la Seconde Guerre mondiale, la menace de conflits atomiques, la guerre froide. Elles sont encore pleines là où la vie est particulièrement menacée, en Afrique par exemple. [...]

L'enseignement est donc clair: les églises sont pleines quand la vie est menacée. Quand tout va bien, on se passe allègrement d'elles. Restent 10% d'irréductibles croyants engagés. Quelles que soient les circonstances ambiantes, ils ne peuvent s'empêcher de croire et d'essayer de partager leur foi. C'était déjà le cas à l'époque de Jésus lorsque, sur dix lépreux que le maître avait guéris, un seul revint pour lui dire sa reconnaissance (Luc 17: 11 ss).

Que les Eglises cessent donc de se morfondre! La situation actuelle est

normale. Il leur faut simplement faire leur travail: proclamer la bonne nouvelle qu'elles ont la tâche de transmettre et ne pas perdre d'énergie à se demander pourquoi elles n'ont plus le succès d'antan.

Sans en venir à souhaiter une «bonne guerre» pour que les églises se remplissent à nouveau, nous ne pouvons que saluer ce constat du pasteur Jean-Denis Kraege dans son billet paru le 29 septembre dernier dans *24 heures*. Les paroissiens réguliers sont insensibles aux *happenings* dominicaux perpétuellement renouvelés: beaucoup n'ont d'autre souhait que d'écouter l'Evangile.

Ce texte nous a été suggéré par un rédacteur régulier de notre journal; nous renouons donc à lui servir un abonnement gratuit. Si vous, cher lecteur, êtes intéressé à bénéficier d'un tel abonnement, envoyez une proposition de citation dûment référencée, les coordonnées de l'expéditeur et la mention «Qui a écrit cela?» à courrier@ligue-vaudoise.ch ou sous pli à *La Nation*, C.P. 6724, 1002 Lausanne. Seuls les textes publiés dans nos colonnes donnent droit à l'abonnement.

Carnet rose

Nos amis Carine et Philippe Chabloz sont les parents, depuis le 4 novembre, d'une petite

ALINE

La rédaction de *La Nation* s'associe à leur bonheur.

Eduquer

Selon une étymologie évidemment contestée, le mot «éduquer» signifierait «conduire hors de», «guider hors de». L'éducateur aide les enfants à s'extraire de leur dépendance; il les guide vers l'autonomie que suppose l'âge adulte.

L'image est adéquate. Jusqu'à tout récemment, l'éducation a visé à faire franchir aux enfants les premiers obstacles sur le chemin de la vie. Or le mot «éducation», de nos jours, n'est plus en odeur de sainteté. Les enfants sont nos égaux: au nom de quoi les assisterions-nous? Au nom de quoi les arracherions-nous à la douceur de l'enfance? Ils en sortiront s'ils le veulent bien. Ils ont le «droit» d'y demeurer.

Si le mot n'a pas bonne presse, la chose est réclamée à cor et à cri, et chacun a son idée sur ce que devrait être une éducation véritable.

On peut distinguer trois conceptions. La première consiste à refuser d'éduquer par faiblesse ou parce qu'on adopte des «principes» libertaires; la deuxième défend une éducation fondée sur l'expérience et la tradition; la troisième mise sur les techniques élaborées par les «sciences de l'éducation» pour transmettre des «valeurs» et réguler les comportements.

Passons sur le refus d'éduquer qui donne des résultats si pathétiques que ses thuriféraires déchantent vite. L'absence d'éducation produit les fameux enfants-rois dont l'entourage admire en riant jaune les exigences perverses. On s'escrime à satisfaire tous les désirs des gamins. Cette tâche infinie épuise les familles qui maudissent leur insouciance. Elles en sont réduites à appeler au secours.

Beaucoup de parents, avertis de l'échec du laisser-aller, continuent à

éduquer les enfants. Ils jugent que leurs propres parents les ont tout compte fait bien élevés, qu'il suffit de les imiter en se fondant sur le bon sens. Les principes qui président à ce type d'éducation empirique ne sont pas toujours réfléchis, mais on repère certaines lignes de force.

Il s'agit en gros de transmettre des vertus: la bienveillance, le respect de la parole donnée, la maîtrise de soi, l'autonomie, le courage. Quand l'éducation est achevée, l'enfant se débrouille dans un environnement qui cesse d'être protecteur. Se débrouiller, c'est se conserver en vie («fais donc attention!») au milieu des risques inhérents à toute existence.

L'enfant n'a pas à se tirer d'affaire seul. Une éducation réussie implique qu'il sorte du cocon maternel, renonce à l'illusion de sa toute-puissance et admette que d'autres hommes existent aussi. La vie a plus de charme avec eux que contre eux. La confiance réciproque est essentielle.

C'est le père qui rompt la relation privilégiée de l'enfant avec sa mère et lui offre une place dans la communauté familiale d'abord, politique ensuite. La confiance se construit grâce à la politesse: «Dis merci! Dis bonjour à la dame! Regarde-la dans les yeux! Tends-lui la main!»; ces injonctions n'ont pas d'autre but que de permettre la vie en commun. Apprendre à vivre avec autrui dans une paix relative est une des fins essentielles de l'éducation. L'enfant diffère la satisfaction de ses désirs et modère ses appétits; il tient compte de la présence d'autrui à ses côtés, d'où l'importance, entre autres, des manières de table.

Au bout du chemin, l'enfant devenu adulte se passe de la protection familia-

le, devient autonome; il a assimilé la loi et se la donne à lui-même. Il est alors capable de fonder à son tour une famille.

Il ne faut pas cacher à l'enfant, s'il ne la découvre pas rapidement, la précarité et la fragilité de l'existence, son exposition au mal. C'est le rôle de l'éducation religieuse. L'enfant apprend à faire face à la souffrance («arrête de pleurer!», à la maladie, à la mort.

L'éducation des élites, telle qu'elle a toujours été pratiquée dans les nations civilisées, n'est qu'une extension de celle que dispensent les familles. Pour un petit nombre, la discipline éducative est systématisée et pourvue d'exigences plus dures.

De nos jours, l'éducation traditionnelle est encore pratiquée, mais elle a pris un coup de vieux. Le mot «vertu» fait sourire et la liste des qualités énumérées ci-dessus ne peut qu'indigner le petit-bourgeois «rebelle».

Aussi une nouvelle «piste» a-t-elle été tracée. La «formation» remplace l'éducation. Elle se fonde sur l'idéologie des droits de l'homme, les sciences psychologiques et pédagogiques. L'enfant, individu considéré comme complet dans son monde propre, est bardé à sa naissance d'une kyrielle de droits qu'il apprendra à faire valoir. Il est censé appartenir à une société multiculturelle où a lieu un «débat démocratique» infini, d'où l'intérêt des éducateurs modernes pour l'apprentissage de l'argumentation. «Acteur» de l'économie et «citoyen du monde», il doit, en échange des prétendus droits que son humanité lui confère, contribuer au bien-être général en apportant sa force de travail, en consommant, en proté-

geant l'environnement et en veillant à sa santé. Sous ces aspects, il a autant de droits que de devoirs. Un pouvoir peu visible le protège et exige sa soumission. Des spécialistes dispensent l'«éducation citoyenne» qui oriente l'enfant vers le bien tel que l'opinion dominante du moment le conçoit. Une armada de juristes, de chercheurs et de journalistes la façonnent et l'«adaptent» sans cesse. Informatique, développement durable, enseignement de l'anglais, sexualité, hygiène, citoyenneté et philosophie antiraciste sont ses champs d'intervention favoris. L'idéal de cette éducation serait que tout «apprenant» soit connecté en permanence, par son téléphone ou sa tablette, à une série de slogans: «N'oublie pas de sortir couvert!», «Toi aussi tu peux être bûcheronne, ose tous les métiers!», «Ton corps t'appartient!», «Cinq fruits et légumes par jour!», «Trier ses déchets est fun!», «Un jeune gay sur quatre tente de mettre fin à ses jours, lutte contre l'homophobie!», etc.

Il est à noter que le rôle des parents et celui des techniciens tendent à s'inverser. Ceux-ci occupent le devant de la scène tandis que ceux-là n'assurent plus qu'une mission subsidiaire ou parcelle. Il en va de même pour les enseignants de terrain qui cèdent le pas aux «intervenant».

Il existe heureusement une autre forme d'éducation, moins intrusive, où parents et enseignants renouent un lien concret avec les enfants, qui fait la part belle au contenu des branches traditionnelles, notamment du français et de la fréquentation des œuvres littéraires. Nous y reviendrons.

JACQUES PERRIN

Revue de presse

Eloge d'un «demi-président»

Prenant le contre-pied de ses confrères journalistes qui, ces derniers jours, n'ont pas cessé de rabaisser le nouveau président de la Confédération, M. Pascal Décaillot écrit (*Nouvelliste* du 7 décembre: «Conspuer Ueli Maurer: quel courage!»):

[...] Il vaut la peine de s'interroger sur la manière dont la plupart de nos braves médias romands s'époumonnent à conspuer un homme qu'ils ne connaissent manifestement pas. Avec quel mépris. Avec quelle hargne. Avec quelle morgue urbaine face au paysan de l'arrière-pays zurichois. Avec quel dédain, juste parce qu'il est UDC, défend l'armée, ne correspond pas aux normes de civilité de nos cocktails mondains.

Il est de bon ton, chez nos fines plumes, de considérer Ueli Maurer comme un parfait demeuré. C'est très mal le connaître. Peut-être n'est-il pas le plus adéquat pour une conversation de snobinards éthérés sur les ultimes tendances de l'art contemporain, version Moritz (vous savez, celui qui était toujours fatigué), dans les galeries branchées de Zurich. Mais tentez une fois de parler avec lui du pays. Le pays profond! Celui de nos terres et de nos montagnes, ceux qui s'y accrochent pour survivre, en harmonie croissante avec le respect de la nature, nous offrent à longueur d'année des produits du terroir, de qualité, appréciés dans toutes les contrées qui nous entourent. Parlez avec Maurer de l'émotion de cette appartenance, l'amour des plantes et de la faune, celui d'un paysage. Cette Suisse-là existe, cet arrière-pays sans lequel nous ne serions rien, lui, il le comprend. Avec beaucoup d'in-

telligence et de finesse. Seulement voilà, il est UDC [...] un bon vieil UDC bloc-chérien, ligne dure, Zurich, de surcroît l'homme qui a le plus fait progresser le parti lorsqu'il était président! Bref, le parfait pendable. Le gibier de potence idéal pour toute la Sainte Cléricature de notre presse, celle qui a mieux compris que les citoyens ce qui convient au pays, ce qui lui est nuisible, ce qui est convenable, ce qui est condamnable. Ils écrivent comme des papes, lorsqu'il s'agit de mettre à l'index. Certains d'entre eux ne savent faire que cela. Le pays, pourtant, pourrait bien avoir besoin de ce président-là. [...] Il s'intéresse à l'intérieur du pays, n'ira pas trop se pavaner à l'étranger. Et alors! Et si, justement, le pays profond, malmené de toutes parts, avait besoin, ces temps qu'on lui parle de lui? [...]

Attendons de voir! Peut-être serons-nous en effet «déçus en bien» et les méchants qui attaquent le nouveau président seront-ils confondus.

E. J.

Lavaux, musée de l'habitat vigneron?

D'une lettre ouverte de Carine Zuber, programmatrice du festival Cully Jazz, à Franz Weber, dans 24 heures du 8 décembre:

Amoureuse de Lavaux, je n'y habite pas, mais j'ai la chance d'y organiser un événement culturel majeur chaque printemps, qui me donne moult occasion, de m'y rendre avec bonheur et de connaître ses habitants... Lavaux est loin d'être en danger car la conscience de la richesse de son patrimoine est partagée par tous ses acteurs. Le soin que ceux-ci accordent à transmettre cet

héritage aux futures générations est plus que réel. [...]

Les dispositions de votre initiative vont jusqu'à interdire toute nouvelle construction, tout agrandissement ou changement de volumétrie, y compris pour les maisons de vigneron. Or, chaque viticulteur doit faire face à différents changements, qu'il s'agisse de mode de récolte, de stockage ou de vinification. Question de survie. [...]

Rendre une cave plus accessible ou raccourcir le chemin du pressoir à la cuve sont autant de petits détails salvateurs. Si votre initiative passe, il est certain que de nombreuses exploitations disparaîtront et que celles qui survivront seront celles qui déplaceront leur activité de vinification dans les zones industrielles de Puidoux et de Vevey.

[...] Vous faites partie de ceux qui pensent qu'un paysage est immuable. Alors qu'il change en permanence. Et que c'est bien le changement, provoqué par l'effort humain, qui, en fin de compte, sauve ce paysage. Cher immuable Monsieur Weber, permettez-moi donc d'appeler les Vaudois-e-s à ne pas se laisser tromper et de sauver Lavaux en refusant votre 3^e initiative.

Ni villages Potemkine, ni Ballenberg!

Ph. R.

Le bon vieux temps

Dans un article publié par *Le Matin-Dimanche* du 9 décembre, Elisabeth Eckert, sans nul doute inspirée par les convulsions du site sidérurgique de Florange, relève:

[...] Oui, la vie, c'est moche, parce qu'elle bouge, toujours. «Au nord,

c'étaient les corons», chantait Pierre Bachelet. Et les «P'tites femmes de Pigalle» et «Félicie aussi», oubliant que les hommes, alors, crevaient. Dans cette chronique, nous avons régulièrement dénoncé les dérives de la finance. L'indécence, aujourd'hui, est de nous prendre en otage entre un monde effectivement dégoûtant du «tout fric», et celui d'un passé ouvrier de «gueules noires», fallacieusement idéalisé par une gauche réactionnaire. L'industrie suisse ne ressemble plus du tout au monde de Zola. La biotechnologie, l'horlogerie, l'informatique et la machine-outil relèvent toutes du secteur secondaire. Mais c'est celui qui fait, de la Suisse, sa plus grande richesse. L'industrie, nom noble, a changé et, le premier, Emile Zola s'en féliciterait.

Comme le titre la journaliste, C'est marrant comme la gauche archaïque aime les hauts fourneaux.

Ph. R.

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

ICM Imprimerie Carrara, Morges

L'armée doit parler nos quatre langues!

Le quotidien *24 heures* révélait le 12 novembre dernier¹ que l'armée se germanisait de plus en plus. Le problème serait même déjà avancé.

Dans la situation actuelle, au moins deux états de fait posent problème. Les promotions annuelles d'officiers professionnels sont essentiellement composées de lauréats alémaniques. Selon le brigadier Denis Froidevaux, président de la Société suisse des officiers (SSO) interviewé par *24 heures*, le chiffre proportionnel à la population suisse de 20% de francophones par volée n'est presque jamais atteint. Cette année, exceptionnelle selon M. Froidevaux, la promotion de l'Académie militaire, liée à l'EPFZ, ne comptait aucun francophone.

Selon le président de la SSO, certaines armes techniques ne sont même plus alimentées en francophones. Nous croyons savoir que ce ne sont pas les seules concernées. Il semble qu'une arme aussi importante que les troupes blindées a vu ses effectifs italophones disparaître et ses éléments francophones s'amenuiser fortement ces dernières années.

Comme l'établit un rapport des universités de Bâle et de Fribourg de 2009², la question des relations interlinguistiques dans l'armée s'est accentuée avec les réformes successives qu'elle a

connues. En effet, la chute des effectifs a sonné le glas de l'unilinguisme dans un grand nombre de formations. Ainsi en est-il surtout des écoles de recrues. L'infanterie ne connaît par exemple aucune école de recrues uniquement francophone ou italophone, quand bien même deux écoles se trouvent en Pays de Vaud. De même, il n'existe plus de grande unité uniquement francophone, alors que les brigades germanophones sont nombreuses.

Ce constat était prévisible lors des débats sur Armée XXI. La concentration des effectifs, donc des commandements, ne pouvait que provoquer cette mixité. Celle-ci n'est pas un mal en soi et participe des bonnes relations confédérales en ce qu'elle fait se rencontrer et collaborer, à tous les niveaux de l'armée, italophones, germanophones et francophones. Car il n'y a pas que les états-majors qui sont mixtes; les écoles aussi et les bataillons également, quoique dans une moindre mesure.

Aucune règle claire n'existe cependant au sein de l'armée sur le fonctionnement du plurilinguisme. Le Règlement de service prévoit bien que les supérieurs doivent, «dans la mesure du possible s'exprimer dans la langue du subordonné» et que la «langue littéraire» doit être utilisée dans les formations plurilingues. Cette disposition

cherche cependant avant tout à proscrire les dialectes. C'est un bon pas, mais encore insuffisant.

Le principe selon lequel chacun s'exprime dans sa langue serait une bonne solution s'il s'accompagnait d'une bonne connaissance orale de la langue de l'autre. Les systèmes scolaires n'assurent pas cette réciprocité.

Contrairement aux armées belge ou canadienne, relève le rapport de MM. Kreis et Lüdi, l'armée suisse n'exige pas de ses cadres qu'ils connaissent deux langues nationales.

Chez nous l'usage qui tend à s'appliquer est celui de la prééminence de la langue majoritaire. Malgré la bonne volonté de nombreuses personnes, la nature des choses fait triompher l'allemand lorsque les uns et les autres sont mélangés et se trouvent concentrés géographiquement. La Berne militaire souffre des mêmes maux langagiers que la Berne administrative.

Cette situation est regrettable. La Suisse est de composition complexe. Cantons, langues et religions sont autant de facteurs de division interne. Ils l'ont été de par le passé et pourraient l'être à nouveau.

Les régions linguistiques sont des facteurs de division bien connus. La Grande Guerre a vu les tensions linguistiques atteindre leur paroxysme historique. Et pourtant, les contre-pouvoirs équilibrant traditionnellement ces tensions, à savoir les cantons et les confessions, étaient plus forts en 1916 qu'ils ne le sont aujourd'hui.

En 2012, à l'heure où la centralisation fédérale est avancée et où le sentiment religieux s'estompe, les tensions linguistiques sont un danger de division intérieure même à très court terme. L'actualité récente a vu la Belgique, pendant plus d'une année, incapable de constituer un gouvernement. En période de crise et de guerre économiques comme aujourd'hui, toute étincelle peut déclencher un incendie.

Une solution pour compenser ces déséquilibres linguistiques consisterait à lutter contre le taux d'aptitude au service militaire³ extrêmement bas des cantons romands qui se retrouvent tous en dessous des 60%, alors que le taux moyen est de 65%. Lorsque l'on observe les taux de 79% pour Nidwald, de 68% pour Berne ou de 78% pour Lucerne, on ne peut que constater la marge de progression dont nous disposons. Cette lutte passe autant par des mesures de santé publique que par un durcissement des règles d'octroi des certificats médicaux d'inaptitude. La voie bleue, encore utilisée aujourd'hui, doit engager la responsabilité politique et morale des médecins qui s'y prêtent. Les cantons sont compétents dans ces matières.

L'armée a pour mission de défendre l'entier du territoire suisse. Du point de vue militaire, la Confédération ne forme qu'un bloc. L'armée doit donc affirmer par sa composition même l'intégrité du territoire qu'elle a à défendre. Le seul moyen d'y parvenir est de maintenir le système de milice. Car si l'instrument ultime de notre politique de sécurité est représentatif de la Suisse, la division sera également évitée jusque dans les moments les plus critiques.

FÉLICIEN MONNIER

Une forte rencontre avec J.-S. Bach

Il y a peu, le 13 juillet 2012, nous posions ici même la question: «Bach est-il actuel?» Or, la semaine dernière, le Festival Bach de Lausanne nous a apporté une magnifique réponse, d'une qualité rare.

Cette institution doit beaucoup à Mme Kei Koito, qui l'a créée. Organiste de rang international, elle a su lui donner un rayonnement de premier plan. Sa quinzième édition, sous le motto *Mors et vita*, offre une large approche, qui couvre de nombreux aspects de l'œuvre de Bach, et cela en l'inscrivant dans un panorama européen trop peu souvent évoqué.

C'est ainsi que la soirée du 9 novembre est à marquer d'une pierre blanche. Elle restera dans les mémoires comme un événement de haute volée, avec ses deux volets, très complémentaires: le premier – une profonde réflexion de Gilles Cantagrel sur ce thème central *Bach et la mort: Motets et Passions* – étant la clé d'accès au second, un concert du Tölzer Knabenchor, consacré aux *six Motets de Bach*, BWV 225-230.

On ne présente plus Gilles Cantagrel. Avec son grand prédécesseur Albert Schweitzer – comme lui, Français! –, il est l'un de ceux qui nous ont ouvert des portes royales au monde le plus secret de Bach, et par lui, de l'âme allemande. Si sa connaissance de l'œuvre du Cantor est encyclopédique, elle l'est toujours au service de la cause, à savoir une attitude d'infini respect devant les mystères du génie pour tenter de les comprendre, mais sans jamais les affadir ou les banaliser. Ce qui ne l'empêche pas d'aborder le quotidien dans sa dimension la plus réaliste. Ainsi, d'emblée, nous rappellerait-il que Bach perd son père et sa mère à quelques mois d'intervalle, alors qu'il n'a que neuf ans... Comment s'étonner dès lors que la mort, si tôt entrée dans son existence, devienne l'objet d'un dialogue constant qui ne cessera plus, sa vie durant, jusqu'au choral ultime qu'aveugle il dicte à son gendre Altnikol: «Je comparais devant Ton trône...»

Pour illustrer l'intensité et la permanence de cet échange, Gilles Cantagrel

s'appuie tout naturellement sur les textes des chorals des deux *Passions*, selon saint Matthieu et selon saint Jean, et sur le langage des cantates (qu'il remet en valeur, en les plaçant dans l'environnement piétiste de leur époque). Avec pudeur et délicatesse, il met en évidence l'extrême variété de sentiments que le Cantor éprouve devant la mort, de la plus grande tristesse à la sérénité la plus confiante et – osons le dire! – heureuse... En cela «cette musique qui prie», pour reprendre l'expression de feu Edouard Burnier, est bien la réponse actuelle au questionnement de l'homme d'aujourd'hui, comme elle l'a été au temps de Bach.

Et pour situer au mieux le monde extraordinaire des *six Motets* de Bach, ce monument de grandeur, où la science polyphonique la plus accomplie est au service d'une expression intime de la foi de leur auteur, Gilles Cantagrel prend le parti – remarquable d'intérêt! – d'évoquer la «rencontre» qu'en fait un autre génie: Mozart. La comparaison est alors plus que parlante, car pour Mozart, prenant conscience de la dimension exceptionnelle de cet héritage, plus rien ne sera désormais comme avant. Sa conception de l'écriture change, le style fugué et toute la richesse contrapuntique qui en font la grandeur y auront dorénavant une place de plus en plus importante, liée à un approfondissement – si c'est possible? – de l'expression, comme ce fut le cas pour le Bach des dernières œuvres.

Dès lors, on comprend sans peine que l'admirable concert du Tölzer Knabenchor et l'audition des *six Motets* soient devenus la suite organique et logique de cette brillante conférence, à considérer plutôt comme une approche du monde spirituel de Jean-Sébastien Bach. En organisant de telles «rencontres» (au sens le plus élevé du terme) avec une personnalité comme celle de Gilles Cantagrel et un chœur du niveau de celui des Tölzer Knaben, le Festival Bach de Lausanne s'honore et honore cette ville. Il faut lui en savoir une vive reconnaissance.

JEAN-JACQUES RAPIN

Le Coin du Ronchon

La critique d'Ueli Maurer que vous ne lirez que dans *La Nation*

M. Ueli Maurer est le nouveau président de la Confédération. C'est un honnête conseiller fédéral, travailleur et discret, pas très médiatique, pas très haut en couleurs, un peu terne comme doivent l'être normalement les conseillers fédéraux. M. Maurer est un président «normal» – mais en beaucoup mieux que l'autre. Et de toute manière, il ne restera président qu'une année avant de transmettre cette charge à un autre de ses collègues.

Mais M. Maurer est de l'UDC. Or les journalistes détestent l'UDC. En outre, il dirige le département en charge de l'armée. Or les journalistes détestent l'armée. Qui plus est, il doit veiller à ce que la Suisse remplace ses anciens avions militaires par des nouveaux. Or les journalistes détestent les avions militaires. Voilà donc des raisons suffisantes pour que M. Maurer soit vilipendé et ridiculisé dans tous les journaux: on se moque de ce qu'il dit, de ce qu'il ne dit pas, de ce qu'il fait, de ce qu'il ne fait pas, de ce à quoi il ressemble et de ce à quoi il ne ressemble pas. La notion de dignité humaine n'existe pas lorsqu'il s'agit de l'UDC.

La Nation a décidé de se joindre à cet élan de dénigrement. En effet, M. Ueli Maurer, qui à l'instar de la plupart des politiciens fédéraux ne s'intéresse pas vraiment au fédéralisme, a annoncé qu'il

soutiendrait la révision de la loi sur l'aménagement du territoire soumise à votation le 3 mars prochain. Cette révision renforce la mainmise des fonctionnaires fédéraux sur l'aménagement du territoire des cantons; ces derniers auront plus de difficulté à construire les logements dont ils ont un urgent besoin et ils se retrouveront davantage mis sous tutelle par de lointains technocrates sous prétexte que «certains cantons» auraient fait des choix malheureux; un peu comme si l'administration venait réglementer l'ameublement de votre salon sous prétexte que l'un ou l'autre de vos voisins aurait manqué de goût dans sa décoration d'intérieur.

C'est donc à une centralisation et à une dépossession des libertés cantonales que M. Maurer prête la main, probablement pas par méchanceté mais parce qu'il ne voit pas où est le problème. En disant cela, nous rejoignons exceptionnellement certains avis peu flatteurs émis par la grande presse.

Ce qui nous surprend et nous déçoit, c'est que cette même grande presse, lorsqu'elle a relaté ce soutien du nouveau président de la Confédération à la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, a très curieusement oublié de se moquer de lui...

LE RONCHON

¹ Laurent Aubert, «Désormais, la grande muette ne parle plus que l'allemand», *24 heures* du 12 novembre 2012.

² Prof. Georg Kreis et Georg Lüdi, «Sprachgebrauch und Umgang mit Mehrsprachigkeit in der Schweizer Armee (am Beispiel einer mehrsprachigen Brigade)», *Diversité des langues et compétences linguistiques en Suisse, Programme national de recherche PNR-56*, Bâle et Fribourg 2009.

³ Les informations utiles se trouveront sur le site internet du DDPS: <http://www.vtg.admin.ch/internet/vtg/fr/home/dokumentation/news/newsdetail.43431.nsb.html>.